

Sa race : **étude d'un phraséologisme émergent**

Irina GHIDALI

Université Sorbonne

Résumé

Cet article s'inscrit dans l'étude de l'innovation et du changement linguistique et propose une analyse du segment *sa race*, qui peut être considéré comme un nouveau phraséologisme. L'analyse s'appuie sur 450 occurrences de ce syntagme observées dans un corpus de tweets et montre que ce phraséologisme connaît une trajectoire multiple, qui donne lieu à plusieurs constructions différentes : *sa race* comme marqueur discursif, *sa race* au sein d'une construction [V transitif + déterminant possessif + *race*], *sa race* comme locution adverbiale intensive postposée à des verbes intransitifs, et enfin *sa race* au sein des locutions verbales ayant perdu leur sens compositionnel, comme *kiffer sa race* ou *fermer sa race*. Un deuxième volet de notre analyse dresse un parallèle entre *sa race* et deux variantes concurrentes, *ma race* et *ta race*. Cette étude comparative montre que dans le cas des constructions de type [V + déterminant possessif + *race*], le choix du possessif exerce une contrainte de sélection d'ordre sémantique et syntaxique sur le verbe.

Abstract

This paper looks at linguistic innovation and change by analysing the segment sa race, which can be considered as a new phraseologism. The analysis is based on 450 tweets which contain occurrences of this expression and shows that this phraseologism has a multiple trajectory and is thus part of several different constructions : sa race as a discourse marker, sa race within the construction [transitive verb + possessive determiner + race], sa race as an intensive adverbial phrase postposed to intransitive verbs, and finally sa race within verbal phrases having lost their compositional meaning, such as kiffer sa race or fermer sa race. A second part of our analysis draws a parallel between sa race and two competing variants, ma race and ta race. This comparative study shows that in the case of a construction such as [V + possessive determiner + race], the choice of the possessive determines a semantic and syntactic selection constraint on the verb.

1. Introduction

1.1. Emplois non standard d'un syntagme nominal

Cet article examine le segment *sa race*, qui peut être considéré comme un phraséologisme, c'est-à-dire comme une « séquence lexicale perçue comme préconstruite » (Legallois & Tutin, 2013 : 3). Ce syntagme nominal connaît aujourd'hui¹ des emplois qui s'éloignent par degré du fonctionnement prototypique du groupe nominal, à la fois du point de vue sémantico-référentiel, syntaxique et pragmatique, comme nous pouvons l'observer dans les exemples suivants :

- (1) Il fait quoi celui de droite ? Il cherche où il a laissé **sa race** ? (*Twitter*, en réponse à une photographie qui illustre un policier inspectant le rebord d'une fenêtre)
- (2) Le lait, on le met dans de grosses cuves, et puis on lui ajoute des enzymes qui lui font coaguler **sa race**. (David Castello-Lopes, « "Suisse ?" – Est-ce que l'emmental c'est un fromage nul ? »)
- (3) comment ne pas chialer **sa race** devant l'épisode 3 de Hell's Paradise (*Twitter*)
- (4) Je te jure quand j'étais petit je kiffais **ma race** (*Twitter*)
- (5) Trait communs de tout ceux qui ont mis un pied en pti. C'est soit de gros droitaires de **sa race** ou des staliniste. Ya pas d'entre deux²
- (6) **SA RACE** IL EST TROP BEAU (*Twitter*)

Ces emplois, rencontrés à l'oral et à l'écrit informel, ont été relevés à notre connaissance pour la première fois dans un article de Caubet (2001), qui les associe à ce qu'il appelle le « parler jeune urbain en France ». L'auteur les rapproche des emplois d'une autre expression, *sa mère* (« Ce film, il déchire sa mère ! », exemple de Caubet, 2001 : 740), et plus globalement de certains usages de l'arabe marocain où l'injure prend comme support non pas l'interlocuteur, mais le terme *bāba*, qui signifie « papa ». L'auteur se limite à une comparaison entre l'arabe marocain et le français hexagonal, sans avancer l'hypothèse d'une parenté entre ces expressions. Sans prétendre élucider la question de son origine, nous reviendrons plus loin sur la manière dont le sens lexical du nom *race* semble mobilisé dans certains emplois que nous analysons.

Les exemples (1)-(6) soulèvent plusieurs questions concernant le sémantisme du syntagme nominal *sa race*, son intégration syntaxique, ainsi que sa fonction pragmatique en discours. Par exemple, l'occurrence relevée dans

1. Notre analyse s'appuie sur un corpus de 450 tweets collectés dans l'ordre de publication sur une période de 24h le 24 mai 2023.
2. Les tweets sont cités avec l'orthographe d'origine.

l'exemple (1) est sémantiquement opaque, bien que le groupe nominal *sa race* présente une distribution canonique, car il figure en position postverbale en tant que complément du verbe *laisser*.

Les exemples (2) et (3) illustrent non seulement une même opacité sémantique, mais aussi une intégration syntaxique problématique, dans la mesure où le syntagme nominal présente la distribution prototypique d'un complément d'objet, postposé à des verbes intransitifs. Ce type de configuration interroge notamment le rapport que le syntagme *sa race* entretient avec les verbes qui le précèdent, mais aussi l'influence qu'il peut avoir sur leur valence.

En (4), le syntagme semble fonctionner à l'intérieur d'une locution verbale – *kiffer sa race* – ayant perdu son sens compositionnel, glosable par « prendre du bon temps » ou « profiter du moment ».

En (5), on observe un syntagme prépositionnel (*de sa race*), occupant une position prototypiquement associée au complément du nom ; l'intégration syntaxique semble néanmoins problématique, dans la mesure où rien dans le cotexte ne justifie le possessif singulier *sa*, étant donné que toutes les expressions référentielles qui pourraient jouer le rôle d'un « possesseur » sont au masculin pluriel.

Enfin, en (6) le syntagme nominal figure en position périphérique, isolé et non régi, et ne contribue pas au contenu propositionnel de l'énoncé, ce qui rappelle le fonctionnement des marqueurs discursifs (Dostie, 2004 ; Dostie & Pusch, 2007).

L'observation de ces différents emplois permet de constater la trajectoire multiple du phraséologisme *sa race*, qui donne lieu à plusieurs constructions différentes :

- une construction du type [V transitif + déterminant possessif + *race*] ;
- une construction du type [V intransitif + déterminant possessif + *race*] ;
- des constructions du type [V + déterminant possessif + *race*] complètement figées et dépourvues de sens compositionnel.

À cela s'ajoute un autre type d'emplois où le syntagme nominal [déterminant possessif + *race*] fonctionne de manière autonome et peut être considéré un marqueur discursif.

Cet inventaire met en évidence que le syntagme *sa race* connaît une variété de propriétés syntaxiques et sémantico-pragmatiques. Pour les configurations observées dans les exemples (1)-(5), ces propriétés doivent être examinées à la lumière du rapport entre le syntagme et l'unité verbale ou nominale qui le régit – ou du moins qui le précède.

La suite de notre analyse se focalisera sur le syntagme *sa race* et examinera les spécificités sémantico-pragmatiques de chaque type de construction, ainsi que de son degré de figement. Tout au long de l'analyse nous dresserons un parallèle avec les mêmes types d'emplois observés pour les variantes *ta race* et *sa race*. Dans la section 2 nous traiterons les cas où le syntagme nominal présente une distribution prototypique et une valeur référentielle plus ou moins

transparente. Dans la section 3 nous analyserons les constructions du type [V transitif + déterminant possessif + *race*] et dans la section 4 les constructions du type [V intransitif + possessif + *race*], ainsi que les locutions verbales. Enfin, la section 5 portera sur les emplois autonomes où le syntagme fonctionne comme marqueur discursif.

1.2. Méthodologie

Afin d'analyser ce panorama d'emplois, nous avons constitué un corpus de 450 tweets enregistrés dans l'ordre de publication sur une période de 24h le 24 mai 2023. Dans un premier temps, une recherche par mot clé sur Twitter nous a permis d'isoler 150 tweets comportant le syntagme *sa race*. Nous avons ensuite classé ces occurrences selon leur valeur référentielle et leur distribution, pour obtenir la répartition suivante :

Tableau 1. *Sa race*, répartition des emplois dans le corpus de tweets

SN en emploi référentiel / référence opaque (sujet ou complément)				38
SN non référentiel	[verbe + <i>sa race</i>]	[V intransitif]	28	66
		[V transitif]	36	
		Locution verbale	2	
	[nom + préposition + <i>sa race</i>]			6
	Emploi isolé non régi			34
Inanalysable				6
Total				150

Afin d'affiner l'analyse, nous avons pris en compte le contexte de publication, dans le but de vérifier si la valeur référentielle du syntagme *sa race* pouvait être déterminée grâce au contexte, notamment dans les cas où l'occurrence apparaissait dans une réponse à un autre tweet, où lorsqu'elle était accompagnée d'une image.

Selon le même type de recherche par mot clé sur Twitter, nous avons constitué deux autres corpus de tweets pour *ta race* et *ma race* à raison de 150 occurrences pour chaque variante. Ces occurrences, collectées toujours le 24 mai 2023, nous ont permis de comparer le fonctionnement des syntagmes *ta race* et *ma race* à celui du syntagme *sa race*.

Cette analyse comparative montre que les variantes *ma race*, *ta race* et *sa race* présentent les mêmes types d'emplois, comme nous pouvons l'observer dans le Tableau 2 :

Tableau 2. *Ma race* et *ta race*, répartition des emplois dans le corpus de tweets

			<i>Ma race</i>		<i>Ta race</i>	
SN ± référentiel(sujet ou complément)			17		13	
SN non référentiel	[verbe + <i>sa race</i>]	[V intransitif]	86	111	4	94
		[V transitif]	15		85	
		Locution verbale	10		3	
	[nom + préposition + dét. + <i>race</i>]		8		12	
	Emploi isolé non régi		9		26	
Inanalysable			5		5	
Total			150		150	

2. Syntagme nominal en emploi prototypique

2.1. Emplois référentiellement transparents

La construction qui nous occupe présente une structure binaire et comporte le nom commun *race* et un déterminant possessif de 3^e personne. Le nom commun *race* est polysémique et le *TLFi* en propose plusieurs définitions. Le premier sens recouvre l'idée de parenté, lorsque le nom désigne un « ensemble de personnes appartenant à une même lignée, à une même famille » et lorsqu'il est synonyme d'« ascendance » ou « descendance ». Par analogie, *race* peut dénoter un « ensemble de personnes ayant entre elles des caractères communs importants ». Un deuxième sens, plus spécialisé, relève du domaine biologique ; le nom signifie alors « subdivision de l'espèce fondée sur des caractères physiques héréditaires, représentée par une population ». Si ce terme peut appartenir au domaine zoologique ou botanique, *Le Petit Robert* rappelle que dans le domaine anthropologique, celui-ci ne possède pas aujourd'hui de légitimité scientifique. Malgré tout, selon ce même dictionnaire, en raison de sa polysémie, *race* s'inscrit à la fois dans le paradigme sémantique de l'origine (*ascendance, branche, ethnie, extraction, famille, filiation, lignage, etc.*), de la descendance (*enfants, fils, lignée, postérité*) et de l'espèce (*genre, sorte, type, gent*). Notons de surcroît que la forme *race* peut acquérir une connotation péjorative en discours, dans la mesure où l'objectif de viser par un juron l'origine d'un interlocuteur est plus ou moins intelligible (*sale race, sous-race*) ; le sens lexical peut toutefois s'effacer progressivement au profit d'une connotation péjorative qui renforce la force illocutoire d'un juron lexicalisé (*enculé de ta race*).

Le sens de « groupe ethnique » apparaît dans les emplois canoniques du syntagme nominal, lorsqu'il est clairement en emploi référentiel et lorsque son référent est identifiable. Seules 38 occurrences de notre corpus présentent ces propriétés, lorsque le syntagme nominal peut occuper la fonction de sujet (7), de complément du verbe (8) ou de complément du syntagme nominal en (9) :

- (7) Ça s appelle curiosité, c'est un constat tout à fait logique. **Sa race** peut être une hérédité de deux familles. (*Twitter*)
- (8) Ça lui demande de serrer la main du mec qui exterminé [sic] **sa race** entière et détruit leur planète comme si c'était un ami de longue date, et bah heureusement qu'il est un minimum gêné mdrrrrrrr (*Twitter*)
- (9) C'est un socialiste, rien de plus, donc oui c'est hardcore. Bien plus grave qu'être un sale type. Un socialiste est un traître à **sa race**, à sa famille, à sa patrie (*Twitter*)

2.2. Emplois référentiellement opaques

Le nom *race* peut apparaître avec un sens plus vague, de « groupe » politique ou idéologique où le sème d'ascendance ethnique disparaît, au profit d'une forte connotation péjorative, comme dans le tweet suivant où un interlocuteur profère une attaque contre une femme politique :

- (10) Immonde liquidatrice sans empathie au service de ses maîtres et de **sa race**, oui... (*Twitter*)

Le sens lexical et le contenu référentiel semblent entièrement opaques lorsque *sa race* apparaît au sein des syntagmes prépositionnels, inséré généralement dans des jurons « à rallonge » qui multiplient les compléments du nom :

- (11) LA MUTUELLE QUI ARRÊTE À NOUVEAU DE ME REMBOURSER LA PSY LA PUTAIN **DE SA RACE** (*Twitter*)

Dans l'exemple (11) le syntagme nominal *la putain de sa race* semble coréférentiel au syntagme *la mutuelle*. Une autre association entre les formes nominales *putain* et *race* présente un fonctionnement différent, dans le cas du syntagme *putain de sa race*, dépourvu de contenu référentiel comme en (12) :

- (12) **PUTAIN DE SA RACE** JE VIENS DE COMPRENDRE QUE "RIGHT THERE" DE ARIANA GRANDE C'EST SAMPLÉ (*Twitter*)

Dans l'exemple (12), *putain de sa race* apparaît en emploi interjectif en tant qu'élément périphérique, non régi. Si nous n'avons pas mené d'étude quantitative qui confirme une grande récurrence du syntagme *putain de sa race*, notre hypothèse est qu'il s'agit d'un juron lexicalisé.

3. Construction [verbe transitif + *sa race*]

Dans ce type de construction, la première question qui s'impose est de savoir si le syntagme *sa race* occupe la fonction de complément par rapport au verbe qui le précède, autrement dit s'il présente les caractéristiques prototypiques de ce rôle syntaxique, à savoir :

- s'il appartient au paradigme nominal ;
- si sa place est fixe par rapport au verbe ;
- s'il ne peut être supprimé ;
- s'il entre sous la portée de la négation ;
- s'il se prête à la pronominalisation et à la dislocation.

Ensuite, il convient d'examiner le degré de solidarité entre les deux éléments constitutifs de cette construction. Nous nous demanderons dans quelle mesure le choix du verbe est libre par rapport au syntagme nominal, si l'on peut parler de véritables collocations, mais aussi dans quelle mesure la construction [verbe transitif + déterminant possessif + *race*] possède toujours un sens compositionnel.

3.1. *Sa race*, véritable patient du procès ?

La construction [verbe transitif + *sa race*] correspond aux emplois où *sa race* occupe une position habituelle pour un groupe nominal, mais dont le sens lexical et référentiel est impossible à établir, comme dans l'occurrence relevée dans l'exemple (1), reprise ci-dessous :

- (1) Il fait quoi celui de droite ? Il cherche où il a laissé **sa race** ? (*Twitter*)

Ce tweet est une réponse à un autre tweet comportant le message suivant : « Les policiers sont d'ores et déjà à pied d'œuvre en ce lundi matin ! Bonne semaine à toutes et à tous ! ». Le message est accompagné d'une photo qui montre trois policiers patrouillant dans la rue. L'un des trois se distingue car il inspecte le rebord d'une fenêtre, et c'est à celui-ci que le tweet cité dans l'exemple (1) fait référence, sur un ton sans doute ironique et qui laisse entendre une attitude hostile envers la police. Le syntagme *sa race* sert ici plus à connoter qu'à dénoter : on saisit aisément une connotation péjorative qui traduit l'agressivité de l'énonciateur, ainsi qu'une interrogation à charge, qui accentue la force illocutoire de l'énoncé. Si le niveau du signifié semble flou pour la forme nominale, le possessif a toutefois une valeur référentielle anaphorique, et renvoie au syntagme nominal présent dans l'avant discursif, *celui de droite*.

Le glissement sémantique observé au niveau de la forme nominale constitue un signe de figement qui affecte la solidarité entre le nom et le déterminant, dans la mesure où la commutation du possessif avec tout autre déterminant, bien que syntaxiquement possible, apparaît inhabituelle et peu recevable :

- (1a) ?³ Il fait quoi celui de droite ? Il cherche où il a laissé **une race** ?

Au niveau syntaxique, le syntagme occupe la fonction de complément et n'est pas supprimable (1b) :

- (1b) Il fait quoi celui de droite ? *Il cherche où il a laissé \emptyset ?

Néanmoins si la pronominalisation et la dislocation sont syntaxiquement acceptables, ces opérations aboutissent à des configurations non représentées dans notre corpus, qui semblent peu « naturelles à l'oreille » :

- (1c) ? Il fait quoi celui de droite ? Il cherche où il l'a laissée ?

- (1d) ? **Sa race**, il l'a laissée

La passivation semble, elle aussi, impossible :

- (1e) ? **Sa race** a été laissée par celui de droite

Cette dissociation entre syntaxe et sémantique soulève la question du statut sémantique de *sa race* par rapport au verbe transitif, dans la mesure où l'on peut difficilement parler d'un véritable argument du verbe dans ce type d'emploi. Ce constat doit en revanche être relativisé, dans la mesure où la construction [verbe transitif + *sa race*] connaît de nombreuses réalisations où l'objet exigé par le verbe est nécessairement une expression nominale dotée des sèmes /+animé/ et /+humain/, comme dans les exemples suivants :

- (13) Je veux buter **sa race**... (*Twitter*)

- (14) Il croit trop t'aime les femmes alors que tu va lui insulter **sa race** si c'est une femme aussi (*Twitter*)

Dans ces deux exemples, le syntagme nominal présente les mêmes propriétés que celles observées pour l'exemple (1), à savoir le caractère obligatoire (13a et 14a), le fait qu'il soit sous la portée de la négation comme en (13b) et (14b), ainsi que l'impossibilité d'accepter la passivation (13c et 14c) et la dislocation (13d et 14d), qui apparaissent comme non conformes à l'usage et par conséquent peu naturelles :

- (13a) *Je veux buter \emptyset ...

3. Nous signalerons par un astérisque (*) les constructions grammaticalement impossibles, et par un point d'interrogation (?) les constructions grammaticalement possibles mais contraires à l'usage et non représentées dans le corpus.

(14a) *Il croit trop t'aime les femmes alors que tu va lui insulter Ø si c'est une femme aussi

(13b) Je ne veux pas buter sa race...

(14b) Il croit trop t'aime les femmes alors que tu ne va pas lui insulter sa race si c'est une femme aussi

(13c) ? Sa race est butée par moi...

(14c) ? Il croit trop t'aime les femmes alors que sa race sera insultée par toi si c'est une femme aussi

(13d) ? Sa race, je veux la (lui) buter...

(14d) ? Il croit trop t'aime les femmes alors que sa race, tu va la lui insulter si c'est une femme aussi

La pronominalisation du syntagme *sa race* révèle néanmoins un phénomène intéressant. Pour l'exemple (13) qui porte sur un *homme* politique, la pronominalisation en *la*, pronom personnel féminin semble difficile, dans la mesure où ce pronom n'est pas associé ici à un référent suffisamment saillant pour que l'énoncé reste intelligible :

(13e) ? Je veux **la** buter

En revanche, une pronominalisation en *le*, qui marquerait l'accord avec le référent – véritable patient du procès (une personne de sexe masculin) – est tout à fait possible :

(13e') Je veux **le** buter...

Ce phénomène est observable aussi en (14) ; pourtant, dans le cas de cette occurrence, la distinction est moins évidente car le patient du procès est déjà une personne de sexe féminin :

(14) Il croit trop t'aime les femmes alors que tu va lui insulter **sa race** si c'est une femme aussi (*Twitter*)

Cette observation permet néanmoins d'avancer l'hypothèse que, au sein de la construction [V transitif + *sa race*], dans les cas de figure où le verbe exige un patient humain, le syntagme *sa race* se substitue à l'expression référentielle censée dénoter le véritable patient. Cette substitution s'explique par la connotation péjorative du nom *race*, mise au service de l'expression de l'agressivité envers autrui.

On observe ce phénomène notamment lorsque la construction [V transitif + *sa race*] comporte des verbes qui dénotent une action agressive :

(15) ptdrrrrrr on va tellement lui dégager **sa race** en demi finale (renvoie à un footballeur) (*Twitter*)

- (16) Par pitié quelqu'un peut lui **soulever sa race** c'est urgent (renvoie à un homme politique) (*Twitter*)
- (17) Une bonne occasion de lui **fumer sa race** (renvoie à un homme politique) (*Twitter*)

Cette récurrence de verbes qui connotent une intention agressive n'est pas anodine. Ainsi, les verbes les plus fréquents dans cet emploi sont *niquer* et *baiser*, qui constituent plus de la moitié des occurrences où l'on retrouve ce genre de rapport entre *sa race* et un verbe transitif :

- (18) Nique lui **sa race** (*Twitter*)

Les exemples (13)-(18) révèlent aussi un autre phénomène qui accompagne cette substitution, à savoir que la construction [V transitif + *sa race*] peut se réaliser de deux manières :

- [Sujet + Verbe + *sa race*] qui correspond à une structure prototypique pour un verbe bivalent comme en (13) :

- (13) Je veux buter **sa race**... (*Twitter*)

- [Sujet – *lui* – verbe – *sa race*] qui rappelle les compléments d'objet qui expriment la propriété inaliénable (ou le datif de la propriété inaliénable) du type « je lui prends la main » :

- (2) Le lait, on le met dans de grosses cuves, et puis on lui ajoute des enzymes qui **lui font coaguler sa race**. (David Castello-Lopes, « "Suisse ?" – Est-ce que l'emmental c'est un fromage nul ? »)

- (15) ptdrrrrrr on va tellement **lui dégager sa race** en demi finale (*Twitter*)

Notons que la construction verbale trivalente qui comporte le datif de la propriété inaliénable (du type *prendre quelque chose à quelqu'un*), se réalise dans notre corpus avec des verbes a priori bivalents (*faire coaguler quelque chose* et non pas **faire coaguler quelque chose à quelqu'un*, ainsi que *dégager quelque chose* et non pas **dégager quelque chose à quelqu'un*).

Nous pouvons dès lors conclure qu'au sein de la construction [V transitif + *sa race*], le syntagme nominal, pouvant se substituer à l'expression référentielle censée dénoter le patient réel du procès, peut exercer une influence sur la valence des verbes. Cela permet à ces verbes, a priori bivalents, de connaître des constructions trivalentes.

3.2. [V transitif + *sa race*] et degré de figement

Le figement semble relatif pour la construction [V transitif + *sa race*] : des contraintes de sélection pèsent sur le verbe, mais aussi sur le nom *race* et son déterminant.

3.2.1. Contraintes sur le déterminant

Il semblerait que le déterminant n'est que partiellement affecté par le figement. Si le type de déterminant est bloqué, car seul le possessif est représenté dans les corpus (à une exception près, voir *infra* exemple 25), il admet la flexion, et peut s'accorder avec le patient du procès dénoté par le verbe, aux 1^{re} et 2^e personnes du singulier :

(19) je dessine beaucoup dans un carnet en ce moment et c'est moche (mais c'est normal car c'est un carnet) ça m'apprend à bien calmer **ma race** (Twitter)

(20) Qu'est-ce tu viens me clc à 6h casse **ta race** de mes mentions sale timp (Twitter)

Ces exemples se prêtent à la même analyse que *sa race* si on les soumet au test de la pronominalisation, dans la mesure où la commutation avec le pronom personnel *la* semble douteuse :

(19a) ? je dessine beaucoup dans un carnet en ce moment et c'est moche (mais c'est normal car c'est un carnet) ça m'apprend à bien **la** calmer

(20a) ? Qu'est-ce tu viens me clc à 6h casse-**la** de mes mentions sale timp

Les énoncés sont en revanche tout à fait cohérents lorsque la pronominalisation se fait en accord avec le référent présumé du patient :

(19b) je dessine beaucoup dans un carnet en ce moment et c'est moche (mais c'est normal car c'est un carnet) ça m'apprend à bien **me calmer**

(20b) Qu'est-ce tu viens me clc à 6h **casse-toi** de mes mentions sale timp

On observe que les syntagmes *ma race* ou *ta race* peuvent se substituer à l'expression référentielle dénotant le patient dans deux constructions syntaxiques différentes :

- construction pronominale autocausative, comme *se casser* au sens de « partir » (**tu te casses toi-même* dans l'exemple (20) et sa variante (20b), où normalement le pronom n'est pas analysable, mais indique seulement que « le procès reste confiné dans la sphère du sujet », et où « le sujet n'est pas l'agent conscient du procès » (Narjoux et Morel, 2018 : 313) ;
- construction pronominale réfléchie comme *se calmer* dans l'exemple (19) et sa variante (19b), où le pronom est analysable (*je me calme moi-même*).

3.2.2. Contraintes sur le nom

Le figement affecte surtout la flexion du nom, en ce que le syntagme nominal *sa race* est figé au singulier (nous n'avons du moins trouvé aucune occurrence où le nom soit au pluriel). En revanche, le nom peut parfois recevoir une qualification sous la forme d'un adjectif qui lui est antéposé :

- (21) Mais renoi ? Tu te plains de quoi ? Fallait pas marier ta femme, ou au pire tu retrouves le boug qui a menacé ta femme et tu lui tues **sa sale race** (*Twitter*)

L'adjectif pouvant figurer dans cette position subit également des contraintes : dans notre corpus il est toujours antéposé au nom *race* au sein de la structure [V transitif + déterminant possessif + *race*]. Par ailleurs, ces adjectifs ne dénotent pas une propriété permanente ou provisoire du référent auquel renvoie le nom *race* ; ils expriment une évaluation subjective du locuteur à l'égard de ce référent. Nous avons relevé dans notre corpus seulement deux adjectifs qui connaissent ce type d'emploi : *sale* et *grande*.

3.2.3. Contraintes sur le verbe

Dans notre corpus, le SN *sa race* opère une sélection sur les verbes transitifs. Pour *sa race* et *ta race*, une partie importante des occurrences véhicule l'idée d'agression : *buter*, *soulever*, *insulter*, et une majorité écrasante des constructions comportent les verbes *baiser* ou *niquer* (48 pour *ta race* et 24 pour *sa race* contre seulement 2 occurrences pour *ma race*). Cette affinité verbe/déterminant/nom confirme que la construction verbale vise une attaque verbale orientée soit directement vers un interlocuteur (verbe + *ta race*), soit indirectement vers un tiers (verbe + *sa race*).

La construction [verbe transitif + déterminant possessif + *race*] apparaît dès lors comme un phraséologisme, dans la mesure où le choix du verbe n'est pas entièrement libre, comme l'indiquent les tendances constatées dans le corpus. Nous parlerons dans ce cas de collocation, définie comme « cooccurrence lexicale privilégiée de deux éléments linguistiques entretenant une relation syntaxique » (Tutin & Grossmann, 2002 : 9 ; voir aussi Cruse, 1986, Mel'čuk, 1984 et Hausmann, 1989). Tout un faisceau d'indices convergent vers l'interprétation de la construction [verbe transitif + déterminant possessif + *race*] comme collocation : l'assemblage présente une transparence sémantique, l'un des termes opère une sélection sémantique sur l'autre, et enfin il existe une dissymétrie entre ces deux termes, dans la mesure où l'un des deux conserve son sens initial, tandis que l'autre en dépend.

Quant à l'origine et à l'évolution de cette collocation, notre hypothèse est qu'elle repose sur une association initiale entre les verbes *niquer* ou *baiser* et les syntagmes nominaux *ta race* ou *sa race*, étant donné que cette association présente une grande fréquence dans notre corpus. Une deuxième étape serait marquée par l'élargissement du domaine verbal prévu par le phraséologisme vers d'autres verbes transitifs qui véhiculent l'idée d'agression, comme *insulter*, *buter*, *défoncer*, *dégager* et *fumer* (dans la construction transitive *fumer quelqu'un* au sens de « tuer quelqu'un »). Enfin, une troisième étape concernerait la perte de cette contrainte sémantique pesant sur les verbes, ce qui entraînerait l'apparition d'autres associations possibles, avec des verbes

comme *calmer* ou *bouger* qui impliquent un patient humain, ou encore des verbes transitifs qui n'opèrent pas ce type de sélection sur leur complément, comme *laisser* ou *coaguler*.

3.2.4. [V transitif + déterminant + race], locution verbale ?

Certaines réalisations de la construction [V transitif + déterminant possessif + race] acquièrent un nouveau sens en discours qui ne repose pas de manière transparente sur le sens du verbe, comme en (22), (23) et (24).

- (22) Je te jure quand j'étais petit je **kiffais ma race** (*Twitter*)
- (23) **Ferme ta race** sale grognace miteuse j'ai juste fait une blague sur le fait qu'il ai un formidable appétit je n'ai jamais parlé de son handicap grosse debile (*Twitter*)
- (24) J'me considère comme supporter passionnel et pour autant **j'en ai plein ma race** de sacrifier 2h par week-end pour regarder une parodie de football. Les heures de week-end sont précieuses et j'en ai marre de les gâcher à rager devant nos matches et en sortir de mauvaise humeur. (*Twitter*)

Une seule occurrence se distingue par la présence d'un déterminant autre que le possessif au sein de la structure [V transitif + déterminant + race] :

- (25) mais macron on veut que tu supprimes **ta** réforme, on s'en fou du reste, on va pas passer à autre chose ??? c'est un ouf lui mdr, arrête ton blabla **on s'en bat la race** (*Twitter*)

On constate que ces constructions ne sont plus compositionnelles d'un point de vue sémantique, chacune étant dotée d'un sens nouveau : *kiffer sa race* peut se gloser par « prendre du bon temps » ou plus généralement « profiter de la vie » ; *fermer sa race* a le sens de « se taire » ; *en avoir plein la race* signifie « être excédé » et *s'en battre la race* « être indifférent ».

Étant donné que ces constructions présentent un degré élevé de figement, nous considérons qu'elles ont le statut de locutions verbales et non pas de collocations. Plus précisément, le choix du verbe et du syntagme nominal n'est pas libre et dans le cas de *s'en battre la race* (25), le déterminant est figé, comme le montrent (25a) et (25b) :

(25a) *On s'en bat **notre** race

(25b) *Il s'en bat **sa** race

Pour *kiffer sa race*, *fermer sa race* et *en avoir plein sa race*, le déterminant peut encore être fléchi, et le déterminant possessif s'accorde avec la personne du sujet syntaxique du verbe :

- (22a) Je te jure quand j'étais petit il kiffait **sa** race

(23a) Qu'elle ferme **sa race**

(25a) Il se considère comme supporter passionnel et pour autant il en a plein **sa race**

On peut aisément remarquer la proximité de ces constructions avec d'autres locutions verbales propres au français familier, voire vulgaire, telles *kiffer sa vie*, *fermer sa bouche*, *s'en battre les couilles* et *en avoir plein le dos*. Il semblerait que les constructions qui nous occupent (comprenant le nom *race*) aient été calquées sur ces locutions. Cette contamination constitue ce que Polguère (2007) appelle une « greffe collocationnelle » ou ce que Legallois (2013) appelle une « greffe phraséologique ». Polguère définit ces « structures hybrides » ainsi :

Il s'agit *grosso modo* de collocations où le collocatif semble « emprunté » à une autre collocation — généralement, une collocation dont la base est sémantiquement proche de la base à laquelle le collocatif emprunté est greffé. (Polguère 2007 : 2)

Cette contamination témoigne sans doute du grand succès du nom *race*, qui s'explique par sa connotation négative et par son efficacité en termes de force illocutoire, notamment dans le cas des actes de langage qui visent l'expression de l'agressivité de l'énonciateur. Cette connotation peut s'expliquer en partie par le fait que le concept de « race » constitue aujourd'hui une forme de tabou. Il se peut aussi que l'emploi du nom *race* fasse l'objet d'un phénomène de « mode langagière » (Siouffi, 2016). Enfin, on pourrait se demander si la productivité de la construction étudiée ne pourrait être corrélée à l'essor des débats contemporains autour de différentes catégories – souvent polémiques –, parmi lesquelles on retrouve le concept de « race ». Des études plus poussées seraient nécessaires pour étayer ou infirmer cette hypothèse.

4. Construction [verbe intransitif + *sa race*]

La combinaison [verbe intransitif + *sa race*] interroge l'intégration syntaxique du syntagme nominal et plus précisément le rapport que celui-ci entretient avec le verbe. Cette configuration est observable en (26) et (27) pour *sa race* et en (28) et (29) pour *ma race* et respectivement *ta race* :

(26) C'est beau mais il **pue sa race** cette année (*Twitter*)

(27) La fin je **pleure sa race** les larmes (*Twitter*)

(28) Je **flippe ma race** (*Twitter*)

(29) MAIS GOOO DE SUITE Par contre prépares toi à chialer **ta race** psq j viens de lire le dernier chap sortie et j suis en larmes là (*Twitter*)

Le syntagme nominal [déterminant possessif + *race*] ne semble pas saturer sémantiquement les verbes, ce qui exclut la possibilité de l'interpréter comme argument et, par conséquent, comme complément d'objet de ces verbes. La possibilité de le supprimer confirme cette analyse :

(26a) C'est beau mais il **pue** Ø cette année

(27a) La fin **je pleure** Ø les larmes

(28a) Je **flippe** Ø

(29a) MAIS GOOO DE SUITE Parcontre prépares toi à chialer Ø psq j'viens de lire le dernier chap sortie et j'suis en larmes là

Cela est encore plus flagrant dans l'exemple (27) où le verbe *pleurer* reçoit déjà un complément dit *interne*⁴, *les larmes*. Une seule occurrence du corpus, présentée en (30), pourrait néanmoins semer le doute.

(30) Dear H. ??? Nan j'en ai i besoin en intraveineuse là **je chiale toute ma race** (*Twitter*)

La présence du quantifieur *toute* change la donne et rappelle l'expression à complément interne *pleurer toutes les larmes de son corps*. On pourrait supposer que la construction *chialer toute sa race* est forgée, voire calquée, sur ce phraséologisme. Cet exemple isolé n'en constitue pas moins un exemple d'enrichissement lexical par analogie, similaire au procédé de greffe collocationnelle vu *supra*.

Enfin, de manière générale, si le syntagme nominal est donc extérieur à la valence verbale, il joue un rôle au niveau sémantique et il fonctionne comme un circonstant qui modifie le procès. Plus précisément il entre dans un paradigme adverbial et commute avec *très fort*, comme en (28b).

(28b) Je flippe très fort

Le sens lexical du nom *race* est ici virtualisé au profit de ce nouveau sens intensif, auquel s'ajoute une connotation qui renvoie à un registre de langue vulgaire. Par conséquent, ces structures connaissent un fonctionnement différent de la construction [V transitif + *sa race*], dans la mesure où le syntagme nominal n'a pas la même incidence sur la valence du verbe qui le précède ; plus précisément, tous les verbes qui figurent devant le syntagme nominal dans les exemples (26-29) restent monovalents.

Dans ce type de construction, le segment [déterminant + *race*] fonctionne comme une locution adverbiale. Un aspect particulier mérite enfin d'être relevé : dans cet emploi, le déterminant possessif peut tantôt être employé à la troisième

4. Si l'existence même d'un complément dit *interne* a été remise en question (voir Pino Serrano, 2004), cette notion désigne traditionnellement un type de complément non valenciell mais qui se construit à la manière d'un complément d'objet direct, et qui « sert de support nominal

personne (27) tantôt s'accorder avec le sujet (28), sans que cette variable modifie le sens de la construction :

(27) La fin **je** pleure **sa race** les larmes (*Twitter*)

(28) **Je** flippe **ma race** (*Twitter*)

On constate d'ailleurs une certaine affinité entre le syntagme nominal et des verbes qui expriment des procès qui relèvent de l'intime ou de l'expérience physique, tels *puer, pleurer, chialer, crier, avoir faim, avoir la dalle, avoir mal, flipper* et *courir*. Dans notre corpus ces verbes sont associés à *ma race* et *sa race*. Ils sont rarement associés à *ta race*.

5. *Sa race*, marqueur discursif

Le segment nominal peut apparaître également dans des emplois non régis, soit seul comme simple réaction subjective (31), soit inséré dans le discours, en position extrapredicative, comme en (32) et (33).

(31) *Sa race* (*Twitter*)

(32) **SA RACE** IL EST TROP BEAU (*Twitter*)

(33) Si tt est carré j'ai enfin un stage **sa race** (*Twitter*)

Cet emploi ne mobilise pas le sens lexical du nom *race* : le syntagme ne participe pas au contenu propositionnel des énoncés mais acquiert un rôle au niveau du discours. *Sa race* apparaît ici comme un juron, voire une interjection secondaire dont le rôle est d'intensifier un énoncé à portée affective, évaluative ou subjective (Drescher, 2000). Ce fonctionnement syntaxique, ainsi que sa distribution dans l'énoncé – supprimable, isolé ou en position périphérique à l'extérieur de la structure prédicative voisine – correspondent aux critères définitoires des marqueurs discursifs (Dostie, 2004 ; Dostie & Pusch, 2007). L'ensemble de ces paramètres justifie notre choix de ranger ces emplois dans la catégorie des marqueurs discursifs. Dans certains emplois comme celui observable en (32), on pourrait d'ailleurs interpréter le marqueur comme un modalisateur épistémique, censé traduire l'attitude du locuteur envers le dit ; celui-ci véhicule surtout un effet d'insistance sur la véracité de ce qui est énoncé. Cette lecture se confirme pour les emplois interjectifs de la variante *ma race*, observable en

pour assigner au verbe des spécifications qui auraient pu être véhiculées par d'autres types de constructions » (Riegel *et al.* 2009 [1994] : 418). Les constructions à complément interne comportent des verbes transitifs mais aussi intransitifs, comme *vivre sa vie, aller son chemin*, etc.

(34) où le marqueur discursif traduit la forte adhésion du locuteur par rapport à son énoncé *dans la vie on a des priorités aussi non ?*.

- (34) Je juge un peu mais honnêtement, le sucre ? **Ma race** dans la vie on a des priorités aussi non ? (*Twitter*)

Notons également que le statut de marqueur discursif est parfois discutable dans le cas de la construction avec la 2^e personne, *ta race* :

- (35) **Ta race** je suis pas l'arbitre, tu m'oublies pour une autre question catch on est où là (*Twitter*)

- (36) On mange pas on jeûne 30 jours **ta race** (*Twitter*)

- (37) @_dieuoff réponds **ta race** (*Twitter*)

Ces trois exemples mettent en évidence une ambiguïté au niveau du fonctionnement du syntagme nominal. Il pourrait, d'une part, être interprété comme marqueur discursif à valeur intensive qui contribue à la force illocutoire des énoncés où il figure ; d'autre part, il est possible de le voir comme une apostrophe, une manière de désigner son interlocuteur. Le cas échéant, le syntagme serait ici un déictique apte à la référenciation. Selon cette deuxième interprétation, on pourrait voir une similarité avec le phénomène vu *supra* (3.1) pour la construction [verbe transitif + *ta race*] où le syntagme nominal se substitue aux expressions référentielles censées exprimer le patient du procès, à ceci près qu'ici il se substitue aux déictiques qui renvoient aux interlocuteurs.

6. Conclusion

Le syntagme *sa race*, ainsi que ses variantes *ma race* et *ta race*, fonctionne à lui seul comme phraséologisme, mais entre également dans la constitution de différentes structures qui à leur tour peuvent être considérées comme des unités phraséologiques plus ou moins figées. Le syntagme [déterminant + *race*] peut ainsi fonctionner comme marqueur discursif ou comme locution adverbiale après des verbes intransitifs. Le syntagme peut aussi entrer dans des constructions de type [verbe transitif + déterminant + *race*] où elle exprime le patient du procès verbal. Enfin, *sa race* peut apparaître au sein de locutions verbales comme *kiffer sa race*, *s'en battre la race* ou *en avoir plein sa race*, etc., formées par analogie avec d'autres locutions déjà existantes.

L'analyse a aussi indiqué que les trois variantes *ma/ta/sa race* ne sont pas interchangeables lorsqu'elles figurent en position postverbale, et que chacune exerce des contraintes de sélection sur le sens et la valence du verbe qui la précède. Plus précisément, la personne du déterminant semble exercer une contrainte sur le sens des verbes et le syntagme *ma race* présente de grandes

affinités avec les verbes *pleurer* et *chialer* (respectivement 32 et 10 occurrences sur un total de 111 associations avec un verbe intransitif) alors que *ta race* et *sa race* sont très employés avec les verbes *baiser* (7 occurrences pour *ta race* et 10 pour *sa race*) et *niquer* (48 occurrences pour *ta race* et 17 pour *sa race*). De même, une corrélation a été observée entre la personne du déterminant et la valence des verbes auxquels le syntagme nominal s'associe (Tableau 3).

Tableau 3. *Ma / ta / sa race* : nombre d'occurrences par type de construction

	Ma race	Ta race	Sa race
[V transitif + dét. + race]	15	85	36
[V intransitif + dét. + race]	86	4	28
Locution verbale	10	3	2
Total [V + dét. + race]	111	94	66

Ces données indiquent certaines tendances au niveau de l'intégration syntaxique de chaque variante. *Ma race* est dans la plupart des cas extérieur à la valence verbale et fonctionne comme une forme adverbiale à valeur intensive. À l'opposé, *ta race* apparaît souvent après des verbes transitifs, et tend à fonctionner comme argument de ces verbes. Quant au syntagme *sa race*, il semble assurer dans une mesure égale ces deux fonctions.

Enfin, l'analyse a montré des irrégularités au sein de la trajectoire multiple de la construction [déterminant + *race*]. Son fonctionnement sémantique n'est pas uniforme, étant donné que dans certains cas cette construction conserve une aptitude à fonctionner comme support référentiel, bien que son sens lexical semble opaque. Étant donné que le nom *race* est chargé d'une forte connotation négative, la diversité de ses emplois traduit peut-être une forme de transgression du tabou contemporain qu'est le concept de « race ». Ce syntagme, employé seul ou au sein de différentes constructions, relève ainsi du registre de langue vulgaire, et apparaît en même temps comme un marqueur des parlers émergents du français informel.

Bibliographie

- CAUBET D. (2001). Du baba (papa) à la mère, des emplois parallèles en arabe marocain et dans les parloirs jeunes en France. *Cahiers d'études africaines* 163-164, 735-748.
- CRUSE D. A. (1986). *Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- DOSTIE G. (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

- DOSTIE G. & PUSCH C. (2007). Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation. *Langue française* 154, 3-12.
- DRESCHER M., 2000. *Eh tabarnouche ! c'était bon*. Pour une approche communicative des jurons en français québécois. *Cahiers de Praxématique* 34, 133-160.
- HAUSMANN F. J. (1989). Le dictionnaire de collocations. In : F.J. Hausmann, O. Reichmann, H.E. Wiegand, L. Zgusta (eds), *Wörterbücher, Dictionaries, Dictionnaires : Ein internationales Handbuch zur Lexikographie*. Berlin : De Gruyter, 1010-1019.
- LEGALLOIS D. (2013). Les greffes phraséologiques – ou quand la syntaxe se compromet. *Langages* 189, 103-120.
- LEGALLOIS D., TUTIN A. (2013). Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie. *Langages* 189, 3-25.
- MEL'ČUK I. et al. (1984). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexicosemantiques*, vol. I, II, III, IV. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- NARJOUX C., MOREL M.-A. (2018). *Le Grevisse de l'étudiant : Capes et agrégation lettres. Grammaire graduelle du français*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.
- PINO SERRANO L. (2004). L'objet interne existe-t-il ? *La linguistique* 40(2), 53-64.
- POLGUÈRE A. (2007). *Soleil insoutenable et chaleur de plomb : le statut linguistique des greffes collocationnelles*. [En ligne] <https://olst.ling.umontreal.ca/static/pdf/GreffesColloc2007.pdf>.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R. (2009). *Grammaire méthodique du français* (4e éd.). Paris : PUF.
- SIOUFFI G. (éd.) (2016). *Modes langagières dans l'histoire*. Paris : Honoré Champion.
- TUTIN A., GROSSMANN F. (2002). Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif. *Revue française de linguistique appliquée* VII, 7-25.

Corpus

- CASTELLO-LOPES D. (2021). « “Suisse ?” – Est-ce que l'emmental c'est un fromage nul ? », Youtube [En ligne], http://www.youtube.com/watch?v=EdztlqcN_VQ
- X (anciennement *Twitter*), <https://x.com/>

